

Bordereau attestant l'exactitude des informations - VANNES - 5602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/07/2025 - 4175 - 2022 B 00757 - 914 231 162 - ACAK

"ACAK"

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

RCS VANNES 914 231 162

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Dossier déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce de VANNES

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Areges', is located in the bottom right corner of the page.

"ACAK"
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

R.C.S. VANNES 914 231 162

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Vannes

Le 25 JUIN 2025

025/4745

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Extrait du procès verbal d'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle en date du 20 février 2025
portant sur l'exercice clos le 30 septembre 2024)

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable de **VINGT SEPT MILLE TROIS CENT VINGT CINQ EUROS** (27 325 €) de la manière suivante :

- la somme de 7 469 € au compte « Report à nouveau » en apurement total du solde débiteur ;
- la somme de 1 370 € à la « Réserve légale » ;
- et le solde, soit la somme de 18 486 €, au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de lui avoir rappelé qu'au cours des exercices visés par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a été effectué aucune distribution de bénéfice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE

POUR EXTRAIT

Certifié conforme
La Gérance



"ACAK"
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

R.C.S. VANNES 914 231 162

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2024, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Ces comptes et bilan font apparaître un bénéfice net comptable au sujet duquel nous ferons ci-après une proposition d'affectation conforme aux stipulations de nos statuts.

Auparavant, il nous appartient également de rendre compte de l'activité de notre Société au cours de l'exercice et des perspectives d'avenir qui s'offrent à elle.

I - PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2024, nous ne constatons pas de chiffre d'affaires.

En l'absence d'autres types de produits, nous ne notons pas de produits d'exploitation.

Nos charges d'exploitation se répartissent comme suit :

- autres achats et charges externes.....	2 501 €
TOTAL.....	<u>2 501 €</u>

Le résultat d'exploitation traduit un solde négatif de 2 501 €.

Nous enregistrons 30 443 € de produits financiers et 617 € de charges financières, ce qui porte notre résultat financier à 29 826 € et notre résultat courant avant impôts à 27 325 €.

Nous notons également 600 € de produits exceptionnels et 600 € de charges exceptionnelles.

AR

Le total des produits s'élevant à 31 043 € et le total des charges à 3 718 €, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net comptable de **VINGT SEPT MILLE TROIS CENT VINGT CINQ EUROS** (27 325 €). Nous vous proposons d'affecter le résultat de la manière suivante :

- la somme de 7 469 € au compte « Report à nouveau » en apurement total du solde débiteur ;
- la somme de 1 370 € à la « Réserve légale » ;
- et le solde, soit la somme de 18 486 €, au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de lui avoir rappelé qu'au cours des exercices visés par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a été effectué aucune distribution de bénéfice.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE - PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous ne constatons pas d'activité à la lecture de notre compte de résultat.

Nous vous rappelons que notre Société à une activité de holding des sociétés « BRETAGNE DESAMIANTAGE » et « A.J.M. COUVERTURE ZINGUERIE » et, qu'il s'agit du deuxième exercice social.

L'examen de notre compte de résultat, montre des frais de gestion inhérents au fonctionnement de notre structure et sont essentiellement constitués d'honoraires. Nous enregistrons cependant une baisse des honoraires juridiques.

Par ailleurs, notre situation financière est saine compte tenu du faible endettement de notre Société.

Enfin, aucun évènement particulier n'est à vous signaler.

Quant aux perspectives d'avenir, notre activité se poursuivra selon les mêmes modalités et dépend évidemment de la bonne marche des affaires de nos filiales.

III - PRESENTATION DES RESOLUTIONS

Conformément à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, nous allons soumettre à votre approbation un certain nombre de résolutions :

Dans une première résolution, nous vous demanderons d'approuver les comptes et le bilan de l'exercice.

Dans une deuxième résolution, nous vous demanderons de bien vouloir donner quitus à la Gérance.

AR

Dans une troisième résolution, nous vous demanderons d'affecter le résultat dudit exercice.

Dans une quatrième résolution, nous vous demanderons d'approuver les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Enfin, dans une dernière résolution, nous vous demanderons de donner tous pouvoirs à la gérance, aux fins d'effectuer les formalités requises par la Loi en conséquence des résolutions qui précèdent.

Les résolutions que nous vous soumettons, correspondent à nos propositions. Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

LA GERANCE

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Areyer', followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

"ACAK"
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 201 000 €

Siège social :
320 impasse de Lihalaire
56350 RIEUX

R.C.S. VANNES 914 231 162

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Extrait du texte des résolutions proposé
à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 20 février 2025
portant sur l'exercice clos le 30 septembre 2024)

TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable de **VINGT SEPT MILLE TROIS CENT VINGT CINQ EUROS** (27 325 €) de la manière suivante :

- la somme de 7 469 € au compte « Report à nouveau » en apurement total du solde débiteur ;
- la somme de 1 370 € à la « Réserve légale » ;
- et le solde, soit la somme de 18 486 €, au compte « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de lui avoir rappelé qu'au cours des exercices visés par l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il n'a été effectué aucune distribution de bénéfice.

POUR EXTRAIT

Certifié conforme
La Gérance



SARL ACAK

COMPTES ANNUELS

mounai

Commerce de Vannes

Bilan

Le 25 JUIL. 2025

D2025/4175

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	201 400		201 400	201 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	201 400		201 400	201 000
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	31 670		31 670	30 000
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	25 567		25 567	11 586
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	57 236		57 236	41 586
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	258 636		258 636	242 586
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AR

Bilan

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	201 000	201 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 469	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 325	-7 469
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	220 855	193 531
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	37 182	46 565
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599	2 491
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	37 781	49 055
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	258 636	242 586
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	37 781	49 055
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AR

Compte de résultat

	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois	du 02/06/22 au 30/09/23 16 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
Chiffre d'affaires net				
Dont à l'exportation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits				
Total produits d'exploitation				
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	2 501	7 469	-4 968	-66,51
Impôts, taxes et vers. assim.				
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions				
Autres charges				
Total charges d'exploitation	2 501	7 469	-4 968	-66,51
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 501	-7 469	4 968	-66,51
Opérations en commun				
Produits financiers	30 443		30 443	
Charges financières	617		617	
RESULTAT FINANCIER	29 826		29 826	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	27 325	-7 469	34 794	-465,83
Produits exceptionnels	600		600	
Charges exceptionnelles	600		600	
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
BENEFICE OU PERTE	27 325	-7 469	34 794	-465,83

AR

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ACAK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 258 636 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 27 325 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

AR

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	201 000	1 000	600	201 400
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	201 000	1 000	600	201 400
ACTIF IMMOBILISE	201 000	1 000	600	201 400

AR

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 670 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	31 670	31 670	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	31 670	31 670	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 201 000 euros décomposé en 20 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

AR

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 37 781 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	599	599		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 182	37 182		
Produits constatés d'avance				
Total	37 781	37 781		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 565			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	360
Total	360

Copie certifiée conforme le gérant
Aré

AR